

Bilan final

Plan de prévention 2008-2009 pour contrer la
problématique des algues bleu-vert

Juin 2009



Table des matières

Mise en contexte	2
Bilan financier	3
Modalités d'attribution des contributions financières	3
Bilan des contributions financières par OBV	5
Bilan des revenus et des dépenses	7
Total des revenus	7
Total des dépenses des OBV	7
Réalisations du ROBVQ	9
Volet sensibilisation	10
Distribution d'outils de sensibilisation	11
Présence médiatique	12
Volet surveillance et suivi	13
Volet bande riveraine	14
Campagne de distribution d'arbres 2008	14
Remarques finales	18



Mise en contexte

Le 16 juin 2008, le Regroupement des organisations de bassin versant du Québec (ROBVQ) signait avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), une convention de contribution financière. Cette convention devait permettre au ROBVQ de mettre en œuvre, pour une deuxième année consécutive, un plan de prévention pour contrer la problématique des algues bleu-vert (Plan cyanos) dans les lacs québécois. Dans le cadre de cette convention, le ROBVQ s'engageait à transmettre au MDDEP, un rapport final de ce programme.

Le présent document constitue un bilan des réalisations du Plan de prévention pour contrer la problématique des algues bleu-vert 2008-2009. Il comporte notamment un bilan financier, de même qu'une synthèse des réalisations des organismes de bassin versant pour chacun des grands volets du plan 2008-2009. Les interventions privilégiées cette année dans le cadre de ce programme peuvent être divisées en quatre catégories distinctes ; il s'agit des actions de sensibilisation, de surveillance, d'intervention en bande riveraine et des actions entreprises dans le cadre de la réalisation du Plan directeur de l'eau. Afin de privilégier l'intervention sur les 194 lacs touchés par les cyanobactéries au cours de la saison estivale 2007, un minimum d'une action en sensibilisation et d'une intervention en bande riveraine a été exigé pour chacun de ces plans d'eau.

Afin de dresser le portrait le plus clair et synthétique possible des actions entreprises au cours de l'année 2008-2009, le présent rapport sera divisé en cinq sections. D'abord, un bilan financier sera dressé, puis les actions entreprises pour chacune des quatre grandes catégories d'actions seront résumées à l'aide d'indicateurs de suivi.

Finalement, dans le cadre des remarques finales, un bilan qualitatif du succès du Plan cyanos 2008-2009 sera établi, en plus de définir les perspectives futures du programme visé par le présent rapport.



Bilan financier

Modalités d'attribution des contributions financières

L'année 2008-2009 est la deuxième année d'un plan de lutte aux cyanobactéries s'échelonnant sur cinq ans. Fort de l'expérience de la première année du plan, les modalités d'attribution des contributions financières ont été bonifiées en 2008-2009.

D'abord, il importe de rappeler que la convention de contribution financière entre le MDDEP et le ROBVQ fut signée à la fin du mois de juin 2008. Étant donné les délais d'attribution et de distribution des montants aux organismes participant au Plan cyanos, la majorité des OBV n'ont reçu leur contribution financière qu'à la fin du mois de juillet ou au début du mois d'août. Plusieurs recommandations ont donc été formulées par ces organismes à l'effet que le ROBVQ reçoive la contribution financière du MDDEP le plus près possible du début du programme, soit le 1^{er} avril de chaque année. Le retard dans l'attribution de ce financement a aussi entraîné un retard dans le démarrage des interventions étant donné les contraintes budgétaires auxquelles font face les OBV. Cette situation est déplorable puisque le printemps et l'été sont deux saisons à privilégier, d'abord pour l'intervention concrète en bande riveraine, mais aussi pour les activités de sensibilisation auprès de la population permanente et saisonnière habitant dans le bassin versant des lacs touchés par les algues bleu-vert.

Outre les contraintes relatives à l'arrivée tardive du financement, les modalités de distribution ont été bonifiées cette année. Afin de répondre à la volonté ministérielle, partagée par les membres du ROBVQ, d'attribuer une partie du financement du Plan de lutte aux cyanobactéries à la réalisation et la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau (PDE), un montant de base de 10 000\$ a été attribué à chacun des OBV.

Ensuite, la balance du montant a été répartie pour la prise en charge des 194 lacs touchés par les algues bleu-vert à l'été 2007, à raison de 1 500\$ par plan d'eau. De plus, un fonds spécial de 25 000\$ a été attribué au Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) pour la réalisation du Rendez-vous international sur la gestion intégrée de l'eau, en partenariat avec le Centre Universitaire de Formation en Environnement (C.U.F.E.) de l'Université de Sherbrooke. Un fonds de 24 000\$ a aussi été gardé à la disposition des membres du ROBVQ afin de pallier à tout imprévu dans l'attribution des contributions financières. Cette attribution s'étant déroulée sans anicroche, ce montant a été remis en parts égales à chacun des OBV, à raison de 585\$ par organisme, sur décision unanime du conseil d'administration du ROBVQ.



Finalement, 50 000\$ ont été réservés au transport de plants dans le cadre de la campagne annuelle de distribution d'arbres en collaboration avec le MRNF et le MDDEP, de même que 90 000\$ à la coordination du plan par le ROBVQ. Le tableau 1 illustre les prévisions de répartition des montants par poste budgétaire, tandis que le tableau 2 détaille la distribution réelle de ces montants au 31 mars 2009.

Tableau 1 : Répartition prévue du financement par poste budgétaire

Poste budgétaire	Note explicative	Montant
Financement de base	10 000\$ X 41 OBV	410 000\$
Financement par lac	1 500\$ X 194 lacs (liste de 2007)	291 000\$
Tenue d'un forum	Attribué au COGESAF et au CUFE pour le Rendez-vous international sur la gestion intégrée de l'eau	25 000\$
Fonds de réserve	585\$ X 41 OBV	23 985\$
Coordination ROBVQ		90 000\$
Transport des arbres		50 000\$
Total		889 985\$
Surplus		15\$

Tableau 2 : Répartition réelle du financement par poste budgétaire au 31 mars 2009

Poste budgétaire	Note explicative	Montant
Financement de base	10 000\$ X 40 OBV	400 000\$
Financement par lac	1 500\$ X 194 lacs (liste de 2007)	291 000\$
Tenue d'un forum	Attribué au COGESAF et au CUFE pour le Rendez-vous international sur la gestion intégrée de l'eau	25 000\$
Fonds de réserve	Redistribution de 585\$/ OBV (40)	23 400\$
Coordination ROBVQ		90 000\$
Transport des arbres		50 000\$
sous- total		879 400\$
Non distribué	Montant attribué au comité de bassin de la rivière Escuminac qui n'a pas signé de convention pour le Plan cyanos	10 585\$
Surplus		15 \$
Total		890 000 \$



Bilan des contributions financières par OBV

Malgré le financement de base de 10 000\$ par organisme, le total des contributions financières attribuées à chacun des OBV varie considérablement en raison du nombre de plans d'eau pris en charge. Puisque les OBV membres du ROBVQ ne couvraient pas l'ensemble du territoire québécois lors de l'attribution du financement, 64 plans d'eau sur un total de 194 se retrouvaient sur un territoire dit « orphelin », où aucun OBV membre du ROBVQ n'était établi. Afin de pallier à cette situation, le financement pour ces lacs a été attribué au membre du ROBVQ le plus apte à prendre en charge chacun des lacs, en raison de facteurs de proximité territoriale, de partenariats établis dans le milieu, etc. Cet exercice a d'ailleurs permis à certains OBV de développer des contacts avec des municipalités et des associations de lacs utiles dans le cadre du redécoupage territorial du Québec méridional en zones de gestion intégrée de l'eau, qui allait être annoncé en mars 2009.

Ainsi, le montant total du financement attribué par OBV varie entre 10 585\$ pour les OBV ne prenant en charge aucun lac sur la liste des lacs touchés par les cyanobactéries en 2007, et 52 585\$ (attribué à l'OBV AGIR pour la Diable), qui a pris en charge un total de 28 lacs présents sur cette liste, dont 19 étaient situés en territoire orphelin. Tous les détails quant à la répartition des montants par organisme sont illustrés dans le tableau 3.



Tableau 3 – Répartition des montants par OBV

Nom de l'OBV	Montant de base	Nb. lacs	Montant	Nb. Lacs orphelins	Montant	Fonds de réserve	Total
CBRA (rivière aux Anglais)	10 000 \$	0	0 \$	1	1 500 \$	585 \$	12 085 \$
CBVBM (Baie Missisquoi)	10 000 \$	4	6 000 \$	0	0 \$	585 \$	16 585 \$
SAMBBA (rivière Batiscan)*	10 000 \$	1	1 500 \$	0	0 \$	585 \$	12 085 \$
OBV de la rivière Bayonne	10 000 \$	0	0 \$	0	0 \$	585 \$	10 585 \$
GROBEC (rivière Bécancour)	10 000 \$	6	9 000 \$	1	1 500 \$	585 \$	21 085 \$
CBVRB (rivière Bonaventure)	10 000 \$	0	0 \$	0	0 \$	585 \$	10 585 \$
CBVRBO (rivière Bourlamaque)	10 000 \$	0	0 \$	5	7 500 \$	585 \$	18 085 \$
GIRB (rivière Boyer)	10 000 \$	1	1 500 \$	0	0 \$	585 \$	12 085 \$
SCABRIC (rivière Châteauguay)	10 000 \$	0	0 \$	0	0 \$	585 \$	10 585 \$
COBARIC II (rivière Chaudière)	10 000 \$	7	10 500 \$	0	0 \$	585 \$	21 085 \$
CBRE (rivière des Escoumins)	10 000 \$	0	0 \$	0	0 \$	585 \$	10 585 \$
CBE (rivière Etchemin)	10 000 \$	0	0 \$	0	0 \$	585 \$	10 585 \$
Comité de bassin de la rivière Fouquette	10 000 \$	0	0 \$	1	1 500 \$	585 \$	12 085 \$
COMGA (rivière Gatineau)	10 000 \$	12	18 000 \$	5	7 500 \$	585 \$	36 085 \$
CBJC (rivière Jacques-Cartier)	10 000 \$	1	1 500 \$	0	0 \$	585 \$	12 085 \$
COBAKAM (rivière Kamouraska)	10 000 \$	1	1 500 \$	0	0 \$	585 \$	12 085 \$
CARA (rivière l'Assomption)	10 000 \$	18	27 000 \$	0	0 \$	585 \$	37 585 \$
COBALI (rivière du Lièvre)	10 000 \$	8	12 000 \$	0	0 \$	585 \$	22 585 \$
OBVRL (rivière du Loup)	10 000 \$	0	0 \$	2	3 000 \$	585 \$	13 585 \$
COBRAM (rivière à Mars)	10 000 \$	0	0 \$	2	3 000 \$	585 \$	13 585 \$
AGIR Maskinongé	10 000 \$	4	6 000 \$	0	0 \$	585 \$	16 585 \$
CBVRM (rivière Matapédia)	10 000 \$	0	0 \$	0	0 \$	585 \$	10 585 \$
CBRM (rivière Montmorency)	10 000 \$	0	0 \$	1	1 500 \$	585 \$	12 085 \$
Rivage du Moulin	10 000 \$	0	0 \$	3	4 500 \$	585 \$	15 085 \$
COPERNIC (rivière Nicolet)	10 000 \$	1	1 500 \$	0	0 \$	585 \$	12 085 \$
ABRINORD (rivière du Nord)	10 000 \$	18	27 000 \$	1	1 500 \$	585 \$	39 085 \$
COVABAR (rivière Richelieu)	10 000 \$	2	3 000 \$	0	0 \$	585 \$	13 585 \$
CBRR (rivière Rimouski)	10 000 \$	1	1 500 \$	5	7 500 \$	585 \$	19 585 \$
CAPSA (rivière Sainte-Anne)	10 000 \$	2	3 000 \$	2	3 000 \$	585 \$	16 585 \$
Saint-Charles	10 000 \$	1	1 500 \$	0	0 \$	585 \$	12 085 \$
COGESAF (rivière Saint-François)	10 000 \$	24	36 000 \$	0	0 \$	585 \$	46 585 \$
BVSM (rivière Saint-Maurice)	10 000 \$	6	9 000 \$	0	0 \$	585 \$	19 585 \$
COGEBY (rivière Yamaska)	10 000 \$	10	15 000 \$	0	0 \$	585 \$	25 585 \$
CBRCR (rivière du Cap Rouge)	10 000 \$	0	0 \$	1	1 500 \$	585 \$	12 085 \$
CDUC (rivière du Chêne)	10 000 \$	0	0 \$	1	1 500 \$	585 \$	12 085 \$
AGIR pour la Diable	10 000 \$	9	13 500 \$	19	28 500 \$	585 \$	52 585 \$
Conseil de bassin de la rivière Escuminac**	10 000 \$	0	0 \$	0	0 \$	585 \$	10 585 \$
CBLK (lac Kénogami et rivières Chicoutimi et aux Sables)	10 000 \$	0	0 \$	2	3 000 \$	585 \$	13 585 \$
CGRO (rivière Ouiatchouan)	10 000 \$	1	1 500 \$	1	1 500 \$	585 \$	13 585 \$
COBAVERS (rivière du Sud)***	10 000 \$	1	1 500 \$	0	0 \$	585 \$	12 085 \$
Conseil de bassin versant de la rivière Ticouapé	10 000 \$	0	0 \$	2	3 000 \$	585 \$	13 585 \$
Total	410 000 \$	130	195 000 \$	64	96 000 \$	23 585 \$	724 585 \$

* Le bilan final de la SAMBBA n'a toujours pas été remis au jour de la rédaction de ce bilan

** Le Conseil de bassin de la rivière Escuminac n'a pas signé la convention de contribution financière avec le ROBQ. Le montant de 10 585\$ qui lui était réservé ne lui a donc pas été remis.

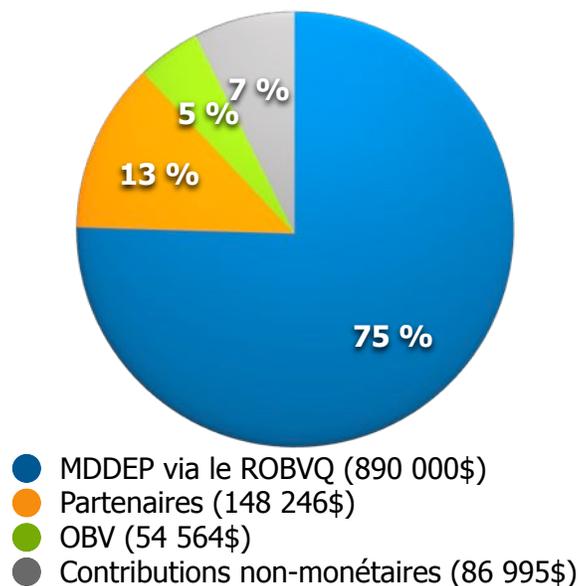
*** Une entente spéciale avec le COBAVERS a été prise à l'effet que les contributions financières 2008-2009 et 2009-2010 devront faire l'objet d'un bilan conjoint au 31 mars 2010, en raison de l'absence de permanence pour l'année 2008-2009.

Bilan des revenus et des dépenses

Total des revenus

La contribution financière de 890 000\$ du MDDEP dans le cadre du Plan de prévention 2008-2009 pour contrer la problématique des algues bleu-vert a permis aux organismes de bassin versant d'aller chercher des contributions monétaires et non-monétaires supplémentaires d'une valeur de 289 805\$, entre autres auprès de leurs partenaires régionaux. Ces contributions portent le total des revenus du Plan cyanos 2008-2009 à 1 179 805\$. La figure 1 illustre la répartition des revenus totaux dans le cadre du Plan cyanos 2008-2009.

Figure 1: Répartition des revenus totaux



Total des dépenses des OBV

Tel qu'il fut mentionné précédemment, les revenus totaux dans le cadre du Plan cyanos 2008-2009 ont été de 1 179 805\$. De ce montant, 140 000\$ ont été attribués au ROBVQ pour coordonner le Plan cyanos de même que pour effectuer le transport des arbres dans le cadre de la campagne annuelle de distribution d'arbres. Aussi, 25 000\$ ont été attribués au COGESAF et au CUFÉ pour la réalisation du Rendez-vous international sur la gestion intégrée de l'eau. Finalement, en raison de la non signature de la convention de contribution financière par un OBV, d'une entente spéciale avec le COBAVERS et du retard dans la remise du bilan final de la SAMBBA, 34 755\$ ont été attribués aux OBV mais ne font pas l'objet du présent bilan. Finalement, un 15\$ de surplus n'a pas été affecté, tel que le détaille le tableau 2.



Pour ces raisons, les paragraphes suivants traitant de dépenses des OBV dans le cadre du Plan cyano 2008-2009, se baseront sur un montant total de 983 035\$, qui exclut l'ensemble des montants ci-avant mentionnés.

D'abord, les dépenses effectuées dans le cadre du Plan cyanos 2008-2009 peuvent être réparties selon les quatre grands volets d'intervention admissibles au programme. Tel que le détaille la figure 2, la majeure partie des investissements ont été faits dans le cadre des volets «sensibilisation» et «Plan directeur de l'eau». Pour sa part, le tableau 4 illustre la répartition des dépenses par poste budgétaire et permet de constater que 59% du budget total a été attribué aux salaires et charges sociales.

Figure 2: Répartition des dépenses par volet d'intervention

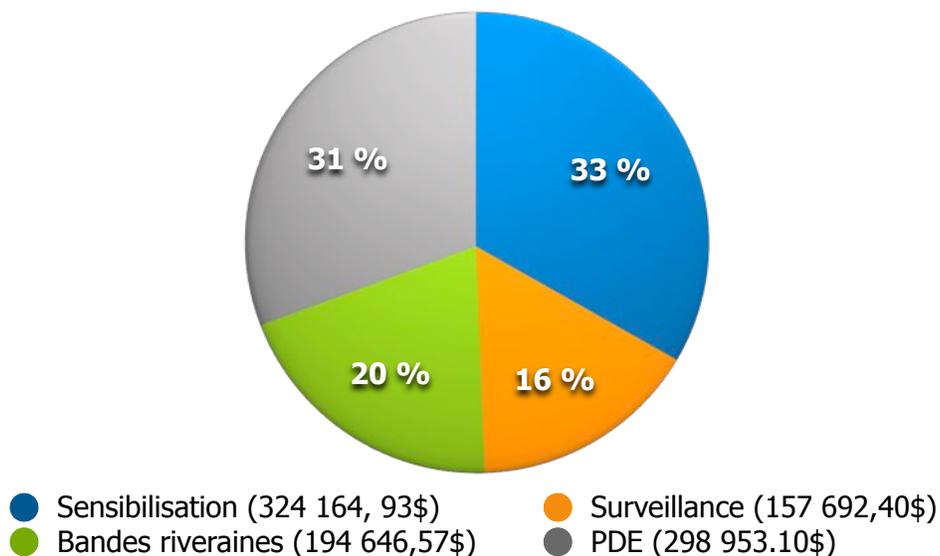


Tableau 4 : Répartition des dépenses par poste budgétaire

Poste budgétaire	Montant	%
Salaires et charges sociales de l'organisme de bassin versant	574 199 \$	59 %
Honoraires et contrats	80 174 \$	8 %
Communications	61 361 \$	6 %
Frais de laboratoire	31 484 \$	3 %
Location de locaux	20 591 \$	2 %
Achat et location d'équipements (hors informatique)	15 071 \$	2 %
Frais de matériaux, fournitures et affranchissement	62 526 \$	6 %
Frais de déplacement et de subsistance (hébergement, repas)	39 787 \$	4 %
Autres	595 \$	1 %
Dépenses non-monétaires	89 669 \$	9 %
Total	975 457	100 %



Réalisations du ROBVQ

Deux enveloppes ont été réservées au ROBVQ dans le cadre du Plan cyanos 2008-2009, soit un montant de 90 000\$ pour la coordination du programme et un montant de 50 000\$ pour couvrir les frais de transports des plants dans le cadre de la campagne de distribution d'arbres 2008. À partir de ces montants, le ROBVQ a procédé à l'embauche d'une ressource pour la coordination du Plan de de prévention pour contrer la problématique des algues bleu-vert et de la campagne de distribution d'arbres.

Le ROBVQ a aussi agit à titre de représentant provincial des OBV pour les problématiques liées aux cyanobactéries, entre autres auprès de la Table de concertation sur les connaissances sur les cyanobactéries, des représentants du MRNF et des pépinières de chacune des régions du Québec et de représentants de différents services du MDDEP (Réseau de surveillance volontaire des lacs, service de la gestion intégrée de l'eau, etc.)



Le ROBVQ a aussi agit à titre de soutien et de conseiller aux OBV, entre autres pour formuler les commandes de plants auprès du MRNF, pour obtenir des outils de sensibilisation auprès de différents partenaires ministériels et autres, etc. Le ROBVQ a d'ailleurs participé à titre de partenaire de la Fédération interdisciplinaire d'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ) pour la rédaction et la diffusion du dépliant intitulé « Je protège mon héritage, je végétalise ma bande riveraine».



Finalement, le ROBVQ a aussi joué un rôle au plan de la diffusion de l'information, par la publication des réalisations des OBV et de leurs communiqués sur son site web et par l'organisation d'un Rendez-vous des OBV en octobre 2008, où plusieurs présentations ont été faites par des OBV afin de partager l'expertise sur divers sujets, dont la prise en charge des lacs orphelins, la signature de contrats de bassin, la rédaction d'un PDE, etc.

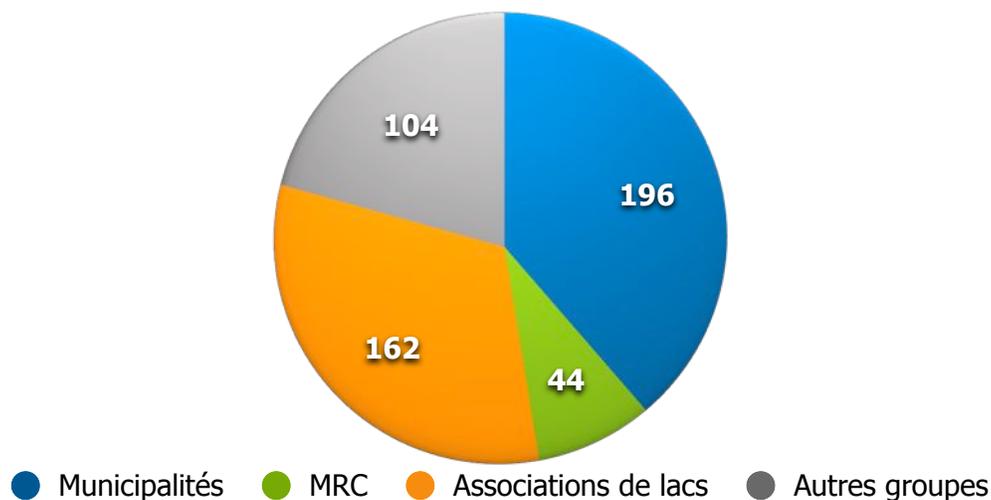
Volet sensibilisation

Encore une fois cette année, le volet sensibilisation fut celui pour lequel la plus grande part des investissements du Plan cyanos a été attribuée (33%). Dans le cadre de ce volet, des activités de formation des OBV et de leurs partenaires; des activités de sensibilisation des citoyens et des partenaires; la réalisation de sondages, la distribution d'outils de sensibilisation et la présence médiatique compte parmi les actions les plus souvent réalisées.

D'abord, 55 activités de formation destinées aux organismes de bassin versant et à leurs partenaires ont été réalisées au cours de l'année. Ces activités de formation ont été possibles grâce à la participation de 108 partenaires régionaux, principalement des MRC, municipalités et associations de riverains. De plus, 8 OBV ont procédé à la réalisation d'un sondage auprès des résidents riverains.

Aussi, 342 activités de sensibilisation des citoyens ont été réalisées dans la province, ayant permis de sensibiliser plus de 22 000 citoyens aux problématiques liées aux cyanobactéries. Plusieurs activités de sensibilisation des partenaires ont aussi été réalisées sous diverses formes et ont permis de joindre 506 partenaires régionaux. Tel que l'illustre la figure 3, les municipalités, les MRC et les associations de lacs comptent parmi les groupes les plus fréquemment ciblés par ces activités.

Figure 3: Nombre de partenaires sensibilisés



Distribution d'outils de sensibilisation

La distribution d'outils de sensibilisation permet de joindre une grande quantité de citoyens et de partenaires des OBV. En 2008-2009, 92 nouveaux outils de sensibilisation ont été créés par les OBV participant au plan cyanos. Parmi ces outils, on compte quelques dépliants au sujet des algues bleu-vert, mais aussi des brochures, affiches et guides adaptés aux réalités locales.

De plus, quelque 45 000 dépliants ont été acheminés aux OBV et distribués sur leurs territoires via le ROBVQ au cours de l'été 2008. Soulignons entre autres la publication du dépliant produit en partenariat avec la Fédération interdisciplinaire d'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ) intitulé « Je protège mon héritage, je végétalise ma bande riveraine ». Le tableau 3 illustre la répartition des outils de sensibilisation distribués par titre.

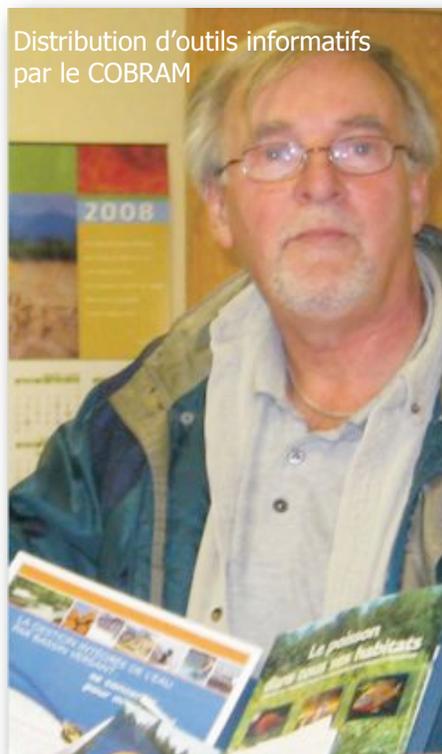


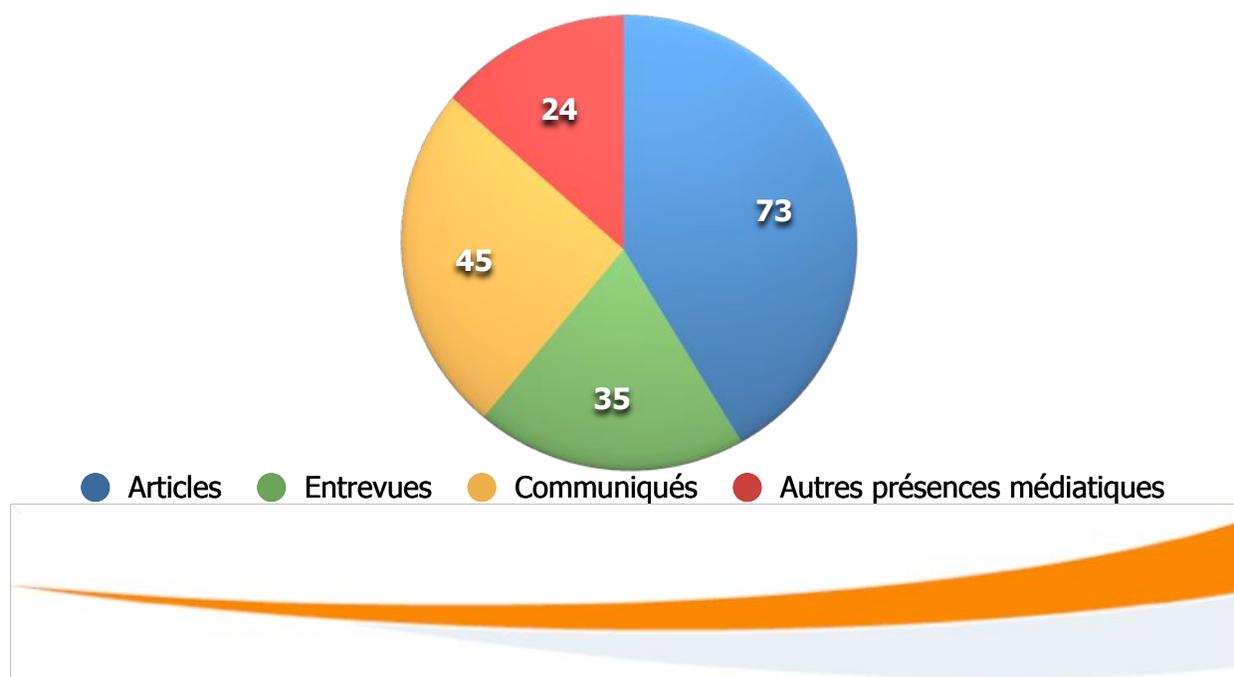
Tableau 3 – Répartition des outils de sensibilisation distribués par titre

Titre de l'outil de sensibilisation	Nombre
Espèces aquatiques envahissantes; Ne prenez pas d'intrus sur le pouce	1925
Les algues bleu-vert dans nos plans d'eau	3800
Guide d'identification des fleurs d'eau de cyanobactéries	895
Vos lacs et cours d'eau une richesse collective à préserver	3300
Entrepreneurs, avant d'intervenir près d'un lac, d'un cours d'eau ou d'un milieu humide... renseignez-vous	1165
Votre cours d'eau une valeur à préserver en milieu agricole	2900
Les fleurs d'eau de cyanobactéries les identifier, les signaler, les prévenir	52
Fleur d'eau visible? Des précautions à prendre pour vous et votre famille	5410
Plan d'intervention sur les algues bleu-vert volet agricole	800
Dépliant synthèse pour la végétalisation des bandes riveraines	20900
La gestion intégrée de l'eau par bassin versant : se concerter pour mieux agir	2500
Chartre des lacs	490
Dermatite du baigneur	100
Dépliant corporatif du ROBVQ	400
Total	44 637

Présence médiatique

Le dernier aspect du volet sensibilisation est la présence médiatique des organismes de bassin versant. Tel que démontré dans la figure 4, en 2008-2009, 73 articles ont été publiés, entre autres dans les médias locaux et régionaux. Aussi, 45 communiqués de presse ont été émis au sujet des actions entreprises par les OBV dans le cadre du Plan cyanos. Finalement, 35 entrevues ont été réalisées dans divers types de médias.

Figure 4: Nombre de présences médiatiques au sujet des algues bleu-vert



Volet surveillance et suivi

Le second volet du Plan cyanos 2008-2009 est celui de la surveillance et du suivi. Il s'agit du volet pour lequel le moins d'investissements ont été réalisés dans le cadre de ce programme (figure 2). Toutefois, il a permis de mobiliser 293 partenaires pour la réalisation d'activités de suivi des plans d'eau.



RIVAGE du Moulin

Parmi les actions entreprises dans ce volet, mentionnons que 9 OBV ont procédé à la création d'au moins un comité local sur leur territoire. Aussi, 64 plans d'eau ont été suivis avec la participation des OBV, soit dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSV-lacs) du MDDEP ou encore de façon indépendante. De plus, 26 plans d'eau faisant partie de la liste des lacs ayant été affectés par un épisode de cyanobactéries à l'été 2007 ont été caractérisés. Finalement, 51 plans d'actions spécifiques par plan d'eau ont été rédigés au cours de la même année.

Les organismes de bassin versant ont aussi contribué à 84 études de suivi de la qualité des eaux en partenariats avec différents ministères

et institutions scolaires. Une dizaine d'organismes de bassin versant ont aussi mis sur pied et entretenu des bases de données diverses (qualité de l'eau, installations septiques, etc.) Finalement, l'information issue de toutes ces activités de surveillance et de suivi a été diffusée à 82 partenaires, en plus des près de 300 impliqués dans la réalisation des actions.

Bien que ce volet soit le moins représenté en termes d'investissements par les OBV, il permet de concerter une multitude d'acteurs du milieu et d'évaluer l'impact des actions entreprises pour contrer la prolifération des cyanobactéries. C'est pourquoi des démarches ont déjà été entreprises afin de donner plus d'importance à ce volet d'intervention pour l'année 2009-2010. En effet, des discussions ont été entreprises avec le Réseau de surveillance volontaire des lacs et le service de la gestion intégrée de l'eau du MDDEP afin que les OBV contribuent à l'accompagnement local des riverains impliqués dans la surveillance volontaire des lacs.



AGIR pour la Diable

Volet bande riveraine

Le troisième volet d'intervention dans le cadre du plan de lutte aux cyanobactéries 2008-2009 s'intitule « bande riveraine ». De façon générale, ce volet englobe les interventions d'aménagement des berges, mais aussi celles de planification et de sensibilisation relative à ces interventions.

Plus de 160 activités de formation des citoyens au sujet des aménagements riverains ont été effectuées, permettant de sensibiliser et d'informer 4245 personnes. Une cinquantaine de documents ont aussi été élaborés sur cette thématique, selon les particularités locales et régionales. Finalement, 228 actions terrain d'aménagement des berges ont été réalisées grâce au travail des OBV et de 48 de leurs partenaires.



Campagne de distribution d'arbres 2008



Au printemps 2008, trente-cinq (35) OBV ont participé à la campagne de distribution d'arbres, coordonnée par le ROBVQ, en collaboration avec le MDDEP et le MRNF. Au cours des mois de mai et juin 2008, environ 370 000 arbres de vingt-cinq essences différentes ont été distribués sur le territoire d'environ trente-cinq OBV. Parmi les feuillus distribués, les essences qu'on retrouve le plus fréquemment sont le frêne d'Amérique, l'érable à sucre, le peuplier

hybride, le chêne rouge, le bouleau jaune et le frêne de Pennsylvanie. En ce qui a trait aux conifères, les essences le plus fréquentes parmi les arbres distribués sont l'épinette blanche, l'épinette noire, le pin rouge et le mélèze européen. Les données exactes du nombre d'arbres distribués sont détaillées dans les tableaux 4 et 5.



Tableau 4 – Nombre de feuillus distribués par essence

Région Administrative	Frêne d'Amérique	Frêne Pennsylvanie	Bouleau papier	Bouleau jaune	Érable argenté	Érable sucre	Chêne rouge	Chêne gros fruits	Cerisier tardif	Carier cordiforme	Noyer noir	Orme d'Amérique	Peuplier hybride	Total
01 Bas-Saint-Laurent	2475	200	0	682	0	2261	1136	0	0	0	0	150	2322	9226
02 Saguenay	200	200	0	300	0	600	0	0	0	0	0	0	450	1750
03 Québec	2614	5597	620	630	0	4098	4064	0	0	0	0	481	1200	19304
04 Mauricie , Centre-du-Québec	6382	5188	0	1427	0	6787	3678	1500	0	0	0	789	106	25857
06 Estrie, Montréal, Montérégie	8442	7250	2790	2420	0	7871	5211	5754	900	1850	4140	360	12750	59738
07 Outaouais	1417	562	2200	2000	0	400	2000	0	0	0	0	0	13209	21488
08 Abitibi-Temicamingue	0	1000	1000	4500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6500
09 Côte-Nord	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
11 Gaspésie	0	0	0	250	0	0	0	0	0	0	0	300	0	550
13 Laval, Lanaudière, Laurentides	15685	4990	7020	10630	960	15200	8370	3952	1950	1870	0	1000	2200	73827
TOTAL	37215	24987	13630	22839	960	37217	24459	11206	2850	3720	4140	3080	31637	218240

Tableau 5 – Nombre de conifères distribués par essence

Région Administrative	Épinette noire	Épinette blanche	Épinette rouge	Épinette de Norvège	Pin gris	Pin rouge	Pin blanc	Thuya occidental	Mélèze Laricin	Mélèze hybride	Mélèze européen	Sapin Beaumier	Total
01 Bas-Saint-Laurent	250	395	0	80	100	340	625	4438	0	0	845	900	7973
02 Saguenay	150	150	0	0	0	0	0	0	0	500	0	0	800
03 Québec	0	2198	112	0	1050	100	200	1500	0	0	3671	0	8831
04 Mauricie , Centre-du-Québec	0	19630	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19630
06 Estrie, Montréal, Montérégie	0	15400	2831	3250	0	3830	0	0	5160	0	3782	480	34733
07 Outaouais	0	29492	0	0	0	2032	0	0	0	0	2630	0	34154
08 Abitibi-Temicamingue	16000	0	0	0	0	3000	0	0	0	0	0	0	19000
09 Côte-Nord	0	2000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2000
11 Gaspésie	0	0	0	0	0	0	0	200	0	0	0	0	200
13 Laval, Lanaudière, Laurentides	3020	12635	0	450	0	4800	0	0	0	0	1000	930	22835
TOTAL	19420	81900	2943	3780	1150	14102	825	6138	5160	500	11928	2310	150156



Ces arbres furent distribués dans 14 régions administratives. Les régions de la Mauricie/Centre-du-Québec, de la Montérégie, de l'Outaouais, des Laurentides et de l'Estrie comptent parmi les régions où le plus grand nombre de plants ont été distribués, tel que présenté au tableau 6.

Tableau 6: Nombre de plants distribués par région administrative

Région	Nb. arbres
Mauricie - Centre du Québec	45 487
Estrie	40 118
Montérégie	53 753
Outaouais	55 942
Abitibi-Témiscamingue	25 500
Côte-Nord	2 000
Gaspésie	750
Laval	150
Laurentides	58 482
Lanaudière	38 030
Bas-Saint-Laurent	17 199
Saguenay-Lac-saint-Jean	2 550
Capitale-Nationale	12 321
Chaudière-Appalaches	15 814
Total	368 096

Afin de planifier la distribution des arbres et le retour du matériel de transport des plants, des actions de coordination ont été entreprises, à la fois par le ROBVQ, mais aussi par chacun des OBV participants. Au total, une centaine de rencontres ont été tenues avec plus de 200 partenaires.

En complément à la distribution des plants fournis par le MRNF, certains OBV ont procédé à la distribution d'arbustes provenant d'autres sources. Près de 40 000 arbustes ont donc été distribués de cette façon.

En terminant, la planification des campagnes de distribution d'arbres pour les années 2009 à 2014 a été entreprise par trente-huit (38) OBV. Chacun de ces organismes a formulé une demande annuelle de plants pour l'année 2009 ainsi qu'une demande pluriannuelle pour les années 2010 à 2014, afin de sécuriser la production de plants pour les années à venir et d'assurer une plus grande diversité dans les essences. Les démarches auprès du MRNF et du MDDEP ont été effectuées lors de rencontres de travail à l'automne 2008. Toutefois, l'engagement formel du MDDEP dans ce dossier reste toujours à confirmer auprès du ROBVQ et du MRNF.



Campagne de distribution d'arbres
AGIR pour la Diable

Volet Plan directeur de l'eau (PDE)

Afin de répondre à la volonté partagée par le MDDEP et les OBV membres du ROBVO, une part du financement a été attribuée cette année dans le cadre du Plan de lutte aux cyanobactéries pouvant être utilisée pour la réalisation et la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau. C'est pourquoi les OBV n'ayant pas connu d'épisodes de cyanobactéries sur leur territoire à l'été 2007 ont tout de même reçu un montant de 10 585\$ dans le cadre du Plan de lutte aux cyanobactéries 2008-2009.

Ces montants ont permis d'approcher 608 partenaires dans une optique de concertation en vue de la réalisation des différentes étapes du Plan directeur de l'eau. 33 activités de planification dans le cadre de la rédaction des Plans directeurs de l'eau ont aussi été tenues avec plusieurs de ces partenaires.

De plus, 48 actions terrain autres que celles relatives à l'aménagement des bandes riveraines ont été réalisées avec 48 partenaires distincts. À ces activités, il faut ajouter la signature de 23 nouveaux contrats de bassin pour la réalisation d'actions identifiées dans les Plans directeurs de l'eau des OBV.

Les montants investis dans ce volet ont aussi permis aux OBV de réaliser des activités de communication courantes, sortant du cadre de la sensibilisation au sujet des algues bleu-vert. Parmi celles-ci, mentionnons l'élaboration et l'amélioration de 17 sites web qui ont permis d'informer un minimum de 36 000 visiteurs cette année. Finalement, 42 publications de toutes sortes ont été publiées par les OBV et distribuées à plus de 100 000 copies.



Cérémonie de reconnaissance du CBE au cours de laquelle plusieurs ententes de bassin ont été signées - 24/10/08



Remarques finales

L'édition 2008-2009 du Plan de prévention pour contrer la prolifération des cyanobactéries constitue un succès pour le ROBVQ et l'ensemble de ses membres. Cette année, le Plan cyanos a permis de distribuer près de 370 000 arbres, soit 300 000 de plus que l'année précédente. Aussi le nombre de partenaires impliqués dans ce programme s'est vu multiplié, de même que leurs contributions monétaires et non-monétaires. Après deux ans de réalisations dans leur milieu, les OBV ont permis de bien implanter ce programme au Québec et de multiplier les initiatives de prévention et lutte au phénomène des cyanobactéries.

Toutefois, trois remarques constructives récurrentes de la part des membres du ROBVQ doivent être soulignées dans ce bilan. La plus importante de ces remarques est sans contredit celle selon laquelle il est indispensable de favoriser l'attribution des contributions financières le plus rapidement possible à partir du mois d'avril de chaque année. Plusieurs actions dans le cadre de la prévention des cyanobactéries peuvent et doivent être entreprises en saison estivale et les délais d'attribution du financement affectent grandement l'efficacité des mesures entreprises par les OBV et leurs partenaires.

Une seconde remarque partagée par plusieurs membres du ROBVQ est celle à l'effet que la campagne de distribution d'arbres doit être mieux planifiée à long terme afin d'assurer une stabilité dans les essences et les quantités de plants disponibles. Un travail a été débuté cette année en collaboration avec le MRNF et le MDDEP afin de conclure une demande pluriannuelle de plants pour une durée de 5 ans, qui permettrait au MRNF de produire des plants spécifiquement pour le ROBVQ et ainsi, de mieux répondre aux besoins des OBV. Toutefois, le MRNF est toujours dans l'attente d'un engagement officiel du MDDEP pour officialiser cette demande pluriannuelle.

Finalement, la dernière remarque formulée par les membres du ROBVQ a pour sujet l'accès à l'information concernant les lacs touchés par les cyanobactéries. En tant qu'organismes impliqués directement dans la lutte aux algues bleu-vert, les membres du ROBVQ ont souligné à plusieurs reprises l'importance d'être informés au cours de la saison estivale dès qu'il y a confirmation de la présence d'une fleur d'eau de cyanobactéries. Le ROBVQ a effectué des démarches auprès de la direction du suivi de l'état de l'environnement (DSÉE) et auprès du bureau de la ministre du MDDEP afin d'obtenir ces mémos d'information pour l'année 2009, mais cette demande a été refusée.

Le ROBVQ poursuivra son travail pour l'amélioration des procédés relatifs à ces quelques points. Ainsi, il est permis de croire qu'un financement plus hâtif, une campagne de distribution d'arbres mieux adaptée aux besoins des OBV et une meilleure information permettront d'augmenter l'efficacité du travail des OBV pour la prévention des algues bleu-vert au cours des années à venir.

Pour questions: Antoine Verville, Responsable des programmes, ROBVQ
(418) 521-3878 p. 7216, antoine.verville@robvq.qc.ca

